

Slam mon droit

Chanson écrite intégralement par les élèves de 5^{ème} 1.

« Je suis en 5^{ème} et mon droit à être entendu doit déjà être défendu.
Trop souvent, les adultes parlent de nous sans savoir,
n'allant jamais nous voir de l'autre côté de miroir.
A travers les années, mon droit de parler a dû constamment être protégé
Si je suis là devant vous, ce n'est pas pour manifester mais pour témoigner, raconter mon histoire, nos
histoires à tous, sans blabla, ni racontard mais avec une pointe d'espoir que cela changera votre regard
j'ouvre mon tiroir à souvenirs pour vous en faire part.

A l'âge de 5 ans,
Encore petit enfant, j'ai voulu m'exprimer dans ma famille mais on m'a dit gentiment de la fermer
On m'a sous-estimé, considéré comme un attardé car j'étais le plus petit
Mes frères et mes sœurs me prenaient juste pour le petit « chéri »
Et je n'ai pas accepté, j'ai décidé d'insister
Marre de ne pas pouvoir m'exprimer.
**Comme le dit l'adage « la vérité sort de la bouche des enfants »,
Exprimer mes idées est un droit, donner mon opinion est autorisé par la loi**

A l'âge de 8 ans, footballeur ou boxeur, mon destin était déjà tracé
Mes parents ont essayé de m'influencer pour mieux me contrôler
Jusqu'au jour où j'ai décidé de me révolter,
J'ai pris ma personnalité, mes parents m'ont écouté
Et j'ai tout plaqué pour danser.
**Comme le dit l'adage « la vérité sort de la bouche des enfants »,
Exprimer mes idées est un droit, donner mon opinion est autorisé par la loi**

A l'âge de 10 ans, mes parents m'imposent une religion sans même me demander mon opinion
Ne pouvant les contredire, j'acceptais bêtement comme un mouton,
On croyait que je n'y connaissais rien tandis que cela m'intriguait
Me sentant esclave de leur décision, je me sens prisonnier de leurs idées
Puis on a dialogué, on me l'a expliquée, donné les clés pour qu'enfin je sois libéré et libre de l'accepter
ou non selon mon gré, ma liberté étant aussi de ne pas en parler
**Comme le dit l'adage « la vérité sort de la bouche des enfants »,
Exprimer mes idées est un droit, donner mon opinion est autorisé par la loi**

A l'âge de 12 ans
Mes parents ont divorcé, ils m'ont dit de ne pas m'en mêler
Que passer devant le juge ce n'était pas pour les bébés
Alors je me suis mis à pleurer devant cette triste vérité dite par mon père
« la vérité est que tu es trop petit pour comprendre, il ne faut donc pas t'en mêler »
j'ai arrêté de sangloter, je me suis plaint, le juge a accepté de m'écouter...
**Comme le dit l'adage « la vérité sort de la bouche des enfants »,
Exprimer mes idées est un droit, donner mon opinion est autorisé par la loi**

Aujourd'hui, je sais me manifester, je n'ai plus l'âge des poupées
J'ai appris à m'exprimer, à me perfectionner dans ma façon de parler
Je me suis affirmé dans ma personnalité
Les années passent et j'apprends de plus en plus à m'accepter et à accepter les autres
J'ai compris que dans notre société, être entendu et écouter étaient ma priorité
Un droit que je ne devrais jamais me laisser bafouer.

Marocains, Boliviens, Français ou Japonais, nous avons tous le droit d'être entendu et considéré, par tous les êtres aimés quel que soit notre âge et notre identité

Si je devais conclure notre histoire, c'est de ne jamais désespérer, de toujours s'exprimer avec fierté, de ne jamais se rabaisser, pour ne pas voir un jour mon droit à la parole s'effacer.